

PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales forment avec les Conditions Particulières correspondant au type de liste choisi la Convention d'Ouverture de Liste.

En cas de contradiction entre les documents les conditions particulières prévalent. Ces conditions sont également applicables aux Bénéficiaires dès leur première utilisation du service listes.

Cette convention définit les relations contractuelles entre 1001 listes, ses franchisés et les Utilisateurs.

ARTICLE 1 – DESCRIPTION GENERALE DU SERVICE LISTES

L'utilisation du Service Listes repose sur la constitution et la gestion d'une Liste de Cadeaux à l'occasion d'un évènement. A ce titre, les Utilisateurs auront à leur disposition une plateforme sur le site 1001listes.fr permettant de présenter l'évènement sur une page web, ainsi que le cas échéant la Liste de Cadeaux.

L'ouverture d'une Liste est assortie de la création d'un Compte Liste par 1001 listes. Le Compte Liste peut être crédité de Dons effectués par des Donateurs au profit des Bénéficiaires et leur permet grâce à la Carte Liste d'effectuer des achats dans les magasins Galeries Lafayette, LE BHV MARAIS, les agences Galeries Lafayette Voyages, et sur le site www.galeriesslafayette.com.

Les Utilisateurs peuvent également bénéficier de services ou avantages auprès de prestataires Partenaires dont la liste est disponible sur le site www.1001mariages.com. Cette liste de prestataires partenaires est modifiable à tout moment sans préavis.

ARTICLE 2 – DEFINITIONS

« Service Listes » : service offert aux clients par 1001 listes et les sociétés de la branche grands magasins des Galeries Lafayette proposant ce service liste: 44 Galeries Lafayette – 44 GL, Galeries Lafayette Haussmann, Magasins Galeries Lafayette, Galeries Lafayette Voyages et LE BHV MARAIS. Ce service consiste au suivi d'une Liste et notamment l'accueil des clients, la présentation de produits ou service répondant aux attentes des Clients, l'assistance à l'élaboration de la Liste, la mise à disposition de la Liste aux donateurs, l'enregistrement des dons, la vente des produits et services choisis par les Clients, l'acceptation de la carte 1001 Listes pour l'achat desdits produits et services.

« Liste » ou « Liste de Cadeaux » : liste des produits ou services présélectionnés par le(s) Signataires et/ou le(s) Bénéficiaires et dont ils aimeraient bénéficier ou faire bénéficier en les achetant dans les magasins Galeries Lafayette, LE BHV MARAIS, Galeries Lafayette Voyages et sur www.galeriesslafayette.com.

« Réseau » : l'ensemble des agences 1001 listes, des Franchisés ainsi que les enseignes partenaires filiales du groupe Galeries Lafayette en France métropolitaine : Galeries Lafayette, LE BHV MARAIS, Galeries Lafayette Voyages, galeriesslafayette.com.

« Utilisateur » Signataires et Bénéficiaires, utilisant le service Listes.

« Signataire(s) » personne(s) qui signe(nt) la Convention; Le Signataire est désigné dans les Conditions Particulières des Conventions d'ouverture de Liste de cadeaux communs sous le terme « Organisateur », dans les Conditions Particulières des Conventions d'ouverture de Liste de cadeaux de naissance sous le terme « Parents », dans les Conditions Particulières Conventions d'ouverture de Liste de cadeaux de mariage ou de PACS sous le terme « Futurs Mariés ».

« Bénéficiaire » : personne en faveur de laquelle la Liste est ouverte et qui pourra effectuer des achats à l'aide de la Carte 1001 listes. Le Bénéficiaire peut être le Signataire. Il peut y avoir plusieurs Bénéficiaires.

« Compte Client » : compte ouvert par chaque Signataire et qui regroupe le ou les différents Comptes Listes.

« Compte Liste » : compte correspondant à une Liste de Cadeaux spécifique ouvert au nom des bénéficiaires sur lequel sont d'une part enregistrés les dons des parents et amis et d'autre part débités les achats réalisés au sein du Réseau avec la Carte 1001 listes.

« Carte 1001 listes » : carte remise aux Bénéficiaires pour leur permettre d'effectuer des achats dans les magasins Galeries Lafayette, LE BHV MARAIS, Galeries Lafayette Voyages de France métropolitaine et sur www.galeriesslafayette.com par débit du Compte Liste.

« L'Évènement » : à la fois l'occasion à laquelle est destinée la Liste et la date à laquelle elle se tient.

« Frais exceptionnels » : frais appliqués par 1001 Listes conformément aux stipulations de la Convention et qui figurent dans les Conditions Particulières spécifiques à chaque type de liste.

« Le Site » : site Internet accessible à l'adresse www.1001listes.fr ou tout autre site Internet de 1001 listes lié au Service Listes.

ARTICLE 3 – LA LISTE DE CADEAUX

La Liste de cadeaux est constituée par les bénéficiaires en magasin et/ou sur internet et peut être consultée par les donateurs en magasin et/ou sur le site 1001listes.fr. Les cadeaux figurant sur la liste sont inscrits à titre indicatif et ne lient ni les magasins ni les bénéficiaires qui restent libres d'acheter tous biens et services disponibles dans les magasins Galeries Lafayette et LE BHV MARAIS, les agences de voyages Galeries Lafayette Voyages et sur le site www.galeriesslafayette.com au moment de leurs achats.

ARTICLE 4 – LE COMPTE

4.1 Ouverture du Compte Client

La signature de la Convention d'ouverture de Liste entraîne la création d'un compte client pour chaque Signataire, ainsi que la création d'un Compte Liste par 1001 Listes rattaché aux différents Comptes Clients des Signataires et Bénéficiaires.

4.2 Fonctionnement du Compte Liste

Le Compte Liste est ouvert au nom des Bénéficiaires après réception de la photocopie de leurs pièces d'identité, le cas échéant d'un justificatif de domicile, et de la présente convention complétée et signée.

Il est constitué par la valeur des versements effectués sur la Liste par les Donateurs.

Sauf cas exceptionnel à vérifier auprès du service, l'autofinancement est interdit.

Son fonctionnement est subordonné à l'acceptation des conditions générales et particulières de la Convention d'Ouverture de Liste par les Utilisateurs, lesquels certifient que les informations fournies sont exactes et s'engagent à signaler immédiatement toutes modifications qui pourraient survenir.

Les Utilisateurs autorisent 1001 listes à collecter les Dons faits par les Donateurs sur le Compte Listes. Les dons offerts sur la Liste sont réputés appartenir de façon indivise aux bénéficiaires du Compte Liste. En aucun cas les bénéficiaires du compte Liste ne peuvent obtenir le remboursement à leur profit des sommes versées par leurs parents ou amis. Le Compte Liste n'a pas la nature juridique de compte bancaire et il est utilisé dans le cadre du Service Listes.

En cas d'ouverture de Liste en ligne chaque Signataire recevra, sur l'adresse électronique communiquée, un e-mail d'activation du Compte Liste. Le Compte Liste ne pourra être valablement activé qu'après validation par chaque signataire.

Le Compte Liste sera débité des achats effectués par les Bénéficiaires avec leur Carte 1001 listes ainsi que des éventuels frais convenus entre les parties ou prévus dans les Conditions Particulières.

Le Compte Liste ne peut en aucun cas présenter un solde débiteur. Si tel venait à être le cas, les Utilisateurs s'engagent à rembourser le solde au plus tard quinze jours après l'envoi d'un courrier en ce sens.

Les Utilisateurs sont tenus solidairement de ce remboursement.

4.3 Consultation du Compte Client

Les Utilisateurs peuvent à tout moment consulter le ou les Compte(s) Liste(s) actif(s) rattachés à partir de leur Compte Client, sur le Site, au moyen du mot de passe personnel et confidentiel qui leur a été communiqué et dont ils sont responsables.

Un relevé électronique mensuel est mis à la disposition des Bénéficiaires du Compte Liste ; il est consultable dans les espaces personnels.

Il mentionne :

- Les sommes versées par les parents ou amis ;
- Le montant net des achats effectués au cours du mois ;
- Le montant des commandes en cours enregistrées en magasin bloquées sur le compte, sous le terme « achats livrés » ;
- Le solde du compte Liste.

Les informations ainsi obtenues sont données à titre indicatif sur la base des informations disponibles et enregistrées au moment de l'édition du relevé.

Les éventuelles erreurs de saisie informatique des cadeaux choisis ou des versements effectués ne sont en aucun cas créatrices de droit. En cas de contestation sera retenue la valeur de l'article telle que référencée en magasin au jour de la commande ou le montant de débit enregistré sur le compte bancaire du donateur.

ARTICLE 5 – CARTE 1001 listes

Il est attribué aux Bénéficiaires une Carte 1001 listes pour chaque Compte Liste. Dès l'activation du Compte Liste les Utilisateurs devront faire la demande d'une Carte 1001 listes nominative. La Carte 1001 listes permet aux Bénéficiaires d'effectuer tout achat de biens ou de services au sein du Réseau dans la limite du solde du Compte Liste. Elle est strictement personnelle et ne peut être utilisée que par les intéressés, individuellement ou conjointement, ou par un tiers muni d'une procuration consentie par les bénéficiaires du compte Listes.

Elle demeure la propriété exclusive de 1001 listes.

En cas de perte ou de vol de la Carte 1001 listes, les Bénéficiaires doivent en faire la déclaration immédiatement par lettre recommandée avec avis de réception adressée à 1001 Listes – 69 rue de Richelieu – 75002 Paris ou déclarer la perte ou le vol par voie électronique sur le Site dans leur espace personnel ou auprès du magasin dans lequel ils ont ouvert leur Liste.

1001 listes peut exiger à tout moment la restitution de la Carte 1001 listes en cas de changement de domicile non déclaré, d'utilisation irrégulière de la Carte, en cas de fausse déclaration faite lors de l'ouverture de la liste.

Il est expressément convenu que la Carte 1001 listes ne peut en aucun cas permettre le transfert de fonds.

ARTICLE 6 – ACHATS

L'inscription de cadeaux sur la Liste ou le choix de cadeaux par les Donateurs ne déclenche aucune commande et n'entraîne aucun engagement de disponibilité desdits articles. Pour acheter ou commander les cadeaux définitivement choisis, les bénéficiaires doivent obligatoirement se présenter dans les magasins ou agences du Réseau ou se rendre sur le site www.galeriesslafayette.com munis de leur carte 1001 listes.

Pour leurs achats, les Bénéficiaires ont accès à l'ensemble des produits disponibles dans les magasins Galeries Lafayette, LE BHV MARAIS, sur le site www.galerieslafayette.com et dans les agences de voyage Galeries Lafayette Voyages, sauf, services, restauration, alimentation. La Carte 1001 listes n'est pas valable en dehors du Réseau.

Le prix des articles inscrits sur la liste est un prix généralement constaté et est inscrit à titre indicatif. Les achats effectués avec la Carte 1001 listes le sont au prix public toutes taxes comprises effectivement pratiquées au jour de l'achat, avant déduction des réductions liées à d'éventuelles soldes ou promotions de toute nature. Seul le prix affiché au moment de l'achat est opposable.

Les conditions de ventes sont celles applicables en magasin, en agence ou sur le site www.galerieslafayette.com.

En cas de pluralité de Bénéficiaires, les articles choisis sont réputés leur appartenir de façon indivise.

Les achats réalisés dans les magasins Galeries Lafayette et LE BHV MARAIS peuvent bénéficier d'un escompte de 5% pendant un an à partir de la date de l'événement, même pendant les soldes, sauf sur les marques Roche Bobois, Louis Vuitton, Rolex et librairie. Cet escompte n'est pas valable sur www.galerieslafayette.com ni sur Galeries Lafayette Voyages.

Les commandes sont irrévocables et seront livrées à l'adresse initialement prévue sauf accord express des bénéficiaires sur le lieu de livraison. Pour tout achat emporté réalisé en magasin ou sur galerieslafayette.com, les conditions d'échange et remboursement magasin ou internet s'appliquent. Le remboursement se fait par recrédit du Compte Liste.

6.1 Dispositions particulières concernant les Voyages

L'inscription de prestations de voyage sur la liste n'a pas valeur de réservation. Il est indispensable de confirmer cette prestation auprès de l'agence de voyage concernée. Dès lors que la réservation sera enregistrée, les conditions générales du voyage, et notamment d'annulation, s'appliqueront, les éventuels frais d'annulations seront prélevés sur le Compte Liste.

Le prix des voyages est celui en vigueur au moment de la réservation. Il pourra être modifié selon les conditions générales du voyage.

A la date de la réservation, le montant convenu pour le voyage sera bloqué sur le compte liste : le compte Liste sera débité de l'acompte convenu, le solde du voyage étant quant à lui débité au plus tard du Compte Liste 10 jours avant la date de départ.

Pour les seuls voyages de noces dans le cadre d'une liste de Mariage, pour permettre aux Bénéficiaires de réserver un voyage avant l'Événement même si le solde du compte est insuffisant, une caution du montant qui sera réglé avec le compte Liste du voyage devra être fournie à 1001 listes. Ledit montant sera bloqué sur le Compte Liste qui affichera un solde négatif. L'intégralité de ce montant devra être compensée sur le Compte Liste avant la date de départ, et en tout état de cause au plus tard 10 jours après la date de l'Événement. A défaut, la caution sera encaissée par 1001 listes et, le cas échéant, la somme excédant le montant nécessaire au règlement du voyage sera reversée aux Bénéficiaires. En cas d'annulation du voyage et de demande de remboursement, la somme sera recréditée sur le Compte Liste conformément aux dispositions de cet article (6.1).

ARTICLE 7 – DUREE DE LA CONVENTION ET CLOTURE DU COMPTE LISTE

La durée de la Convention et de ses éventuelles conditions de renouvellement sont celles précisées dans les Conditions Particulières spécifiques à chaque type de liste. Il en est de même pour les conditions de dénonciation de la Convention.

La Convention prendra automatiquement fin :

- soit à l'arrivée du terme de la Convention dont la durée est prévue aux Conditions Particulières,
- soit, à la date anniversaire de l'Événement, si le solde du Compte Liste est inférieur ou égal à 30€.

Les sommes restant sur le Compte Liste à la fin, seront traitées de la manière suivante :

- si le solde est inférieur ou égal à 30€, l'intégralité de ce solde est attribuée à la Fondation de France au nom et pour le compte du (des) Bénéficiaire(s). Ces sommes seront affectées aux Programmes Handicap, Personnes âgées, Enfance & Insertion et donneront lieu à l'établissement d'un reçu fiscal à communiquer avec la déclaration de revenus du (des) Bénéficiaire(s) si le montant est supérieur ou égal à 10€,
- si le solde est supérieur à 30€, le(s) Bénéficiaire(s) recevra(ont) l'équivalent de ce solde sous forme d'une ou plusieurs cartes cadeaux Galeries Lafayette ou LE BHV MARAIS.

Lorsque la liste a été totalement utilisée, elle est clôturée et archivée. Cependant, 1001 listes pourra exceptionnellement procéder à la réouverture du compte Liste pour une période déterminée par le Service Client en cas de remboursement ou de recrédit sur la Carte Liste après cet archivage.

Article 8 - Données à caractère personnel

Les données personnelles demandées pour l'ouverture d'une Liste sont nécessaires pour l'utilisation du Service Liste.

Les responsables de la gestion du Service Liste sont les sociétés exploitant les magasins Galeries Lafayette et BHV MARAIS dans lesquels ont été ouvert les Listes 1001 listes.

Toutes les informations recueillies pour les besoins de l'ouverture de la Liste feront l'objet de traitements automatisés effectués à partir des informations collectées. Ces informations permettent aux magasins et à 1001 listes de gérer les Listes et d'adresser aux Utilisateurs des informations commerciales et des offres en rapport avec la Liste. Elles pourront être communiquées à des partenaires contractuellement liés avec les responsables de traitement, pour la mise en œuvre d'actions commerciales. S'il en a donné son accord, l'Utilisateur pourra également recevoir des propositions commerciales par email et/ou sur téléphone portable.

Les Utilisateurs du Service Liste disposent d'un droit d'accès, de suppression et de rectification dans les conditions prévues par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à « l'informatique, aux fichiers et aux libertés » en faisant la demande par courrier, auquel sera joint un justificatif d'identité auprès de :

GALERIES LAFAYETTE – Correspondant CNIL – TSA 23 000 – 44-48 rue Châteaudun – 75009 PARIS ou par email à l'adresse : relaiscil.1001listes@galerieslafayette.com

ou en appelant le 0 811 74 1001 (0,06EUR ttc/min hors surcoût éventuel selon l'opérateur).

En utilisant le Service Liste, et sauf opposition de sa part, manifestée lors de son adhésion ou ultérieurement à tout moment, l'Utilisateur accepte de recevoir par courrier les informations et les offres commerciales des Galeries Lafayette, du LE BHV MARAIS, de 1001 listes et de leurs partenaires.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITE

Dans le cadre du contrat d'ouverture de Listes, les Signataires bénéficient d'un ensemble de services en ligne proposés par 1001 listes. L'utilisation de ces services présents sur www.1001listes.fr implique l'acceptation des caractéristiques et des limites des réseaux et des services de communications électroniques notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse, les risques d'interruption, les risques liés à la connexion, les problèmes liés à l'encombrement des réseaux ; 1001 listes ne sera donc pas tenu pour responsable des indisponibilités ou dysfonctionnements du service, ni de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux Utilisateurs, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, survenu à l'occasion de l'utilisation des services de 1001 listes.